

Système de gestion des décisions des instances Recommandation

	Numéro de dossier :1114439002
Unité administrative responsable	Développement et des opérations , Direction du développement économique et urbain , Division de l'urbanisme
Niveau décisionnel proposé	Conseil municipal
Sommet	Chantier 2.1.1 - Gestion intégrée de l'environnement - Politique de développement durable
Projet	Plan stratégique de développement durable
Objet	Adopter un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) et mandater l'OCPM pour tenir la consultation publique requise par la loi.

De demander au conseil municipal :

- 1. d'adopter un projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) relativement à l'affectation d'une partie du site du Complexe environnemental de Saint-Michel;
- 2. de mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne les assemblées de consultation publique prévues par la loi.

-- Signé par Arnold BEAUDIN/MONTREAL le 2011-05-31 19:27:53, en fonction de /MONTREAL.

Directeur Développement et des opérations , Direction c développement économique et urbain	lu

Numéro de dossier: 1114439002